

## Un projet mené sans concertations aucunes

**Jean-Christophe HAUSSEMBERG, représentant des intérêts de la famille HausseMBERG dont la propriété est située au 78 route de Ladon**

Ce projet a été mené en catimini par l'éleveur et la société Abowind avec le concours implicite de la mairie.

Les rencontres explicatives ont été organisées de façon très tardive, sous la pression des réactions des habitants du village, et peuvent être largement considérées comme des manœuvres dilatoires visant à créer un alibi de pseudo concertation et à gagner du temps.

Concernant notre famille, nous avons rencontré sur place à Presnoy les représentants de la société Abowind le vendredi 24 juin 2022 pour leur faire part de notre position par rapport à ce projet d'implantation :

- Aucun retour, aucune synthèse de nos discussions ne nous a été adressé en direct par la société Abowind suite à notre point de rencontre.
- Nous avons en particulier relancé par mail la société Abowind pour avoir communication de la synthèse qu'elle avait dû produire suite à notre échange et à nos observations. La société Abowind, par retour de mail, n'a pas souhaité satisfaire à notre demande, estimant que notre point de vue était synthétisé dans le document qu'elle avait déposé en Mairie ;
- Manifestement, cette synthèse déposée par la société en Mairie s'avère très partielle, très partielle en ce sens qu'elle ne reflète en aucun cas notre position et les demandes que nous avons formulées lors de ce point d'échanges ;
- Concernant les demande que nous avons clairement exprimé à Abowind lors de ce point de rencontre nous avons en particulier demandé à la société de nous faire une ou des propositions alternatives à ce projet d'implantation. Nous avons notamment évoqué dès cet entretien le fait que certains propriétaires fonciers détenteurs de parcelles plus éloignées du village étaient d'ores et déjà disposés à mettre à disposition leurs terrains afin d'éviter la dégradation paysagère des abords immédiats du village ;
- Encore une fois, l'idée principale de notre démarche était non pas de nous opposer de façon systématique à ce projet mais de l'amender de façon à ce qu'il soit moins pénalisant pour l'ensemble de la collectivité ;

A date, force est de constater qu'Abowind n'a engagé aucune approche auprès de ces propriétaires fonciers et qu'aucune piste alternative n'a fait l'objet d'études de la part de cette société.

A noter également que l'on peut s'interroger sur le rôle du maire qui s'est évertué tout au long de ces derniers mois à refuser toute communication ou tout débat

public avec ses administrés sur un projet qui va dégrader de façon plus que significative leur cadre de vie dans les années à venir.

En synthèse, la partialité et le manque de volonté de communication des parties prenantes à ce projet : l'éleveur, la société Abowind ainsi que le Maire nous interpellent et soulèvent, a minima, beaucoup de questions.